

LES ACTEURS DANS LES ORGANISATIONS

I. QUI SONT LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LES ORGANISATIONS ?

Activité 1 Complétez le tableau ci-dessus en utilisant les mots ou expressions suivants : « salariés du secteur privé », « dirigeants », « propriétaires », « adhérents ou membres », « salariés du secteur public (fonctionnaires) ».

Situation	Catégorie d'acteurs correspondante
M. Dubois travaille à Carrefour.	
Son épouse est professeur au lycée professionnel Jean-Mermoz.	
Leur fils est gérant associé d'une société à responsabilité limitée (SARL) qu'il a créée avec deux amis	
Soucieux de leur forme physique, M. et Mme Dubois font partie d'une association sportive de leur commune.	
Leur fille a utilisé toutes ses économies pour acheter un magasin de vêtements.	

II. RÔLE ET OBJECTIFS DES PROPRIÉTAIRES DES ORGANISATIONS

Document 1

Dans les entreprises publiques (SNCF, France Télévisions, par exemple), c'est l'État qui est propriétaire de la majorité ou de la totalité du capital.

Les administrations (ou organisations) publiques appartiennent à tous les citoyens, qui les financent par leurs impôts et par les diverses taxes qu'ils paient.

Les organisations à but non lucratif (associations) sont la propriété de la collectivité de leurs membres, qui ne peuvent se partager les bénéfices éventuels. Ceux-ci sont réinvestis dans l'association ou versés à d'autres associations.

Document 2 Qui sont les propriétaires des entreprises privées ?

Dans l'*entreprise individuelle*, une seule personne apporte les capitaux nécessaires à la création et au développement de l'entreprise et prend toutes les décisions pour gérer au mieux son entreprise.

Dans les *sociétés à responsabilité limitée (SARL)*,

un petit nombre d'associés financent l'entreprise en achetant des parts sociales.

Dans les *sociétés anonymes (SA)*, le capital social est divisé en actions qui ont été achetées par les actionnaires.

Document Qui sont les dirigeants des organisations ?

• Entreprises privées

Dans les entreprises individuelles, l'entrepreneur individuel, propriétaire de l'entreprise, est maître chez lui et prend seul toutes les décisions pour gérer son entreprise.

Dans les SARL ou les petites sociétés anonymes, le plus souvent, un associé ou un actionnaire détient la majorité du capital et dirige l'entreprise en tant que gérant de la SARL ou président de la société anonyme.

Dans les grandes sociétés anonymes, les actionnaires confient en général la direction de la société à un *manager*, c'est-à-dire à un cadre salarié choisi pour ses

compétences et sa capacité à mener l'entreprise au succès.

• Entreprises publiques

L'actionnaire majoritaire, c'est-à-dire l'État, nomme à la direction un *manager* salarié, choisi également pour ses compétences de gestionnaire.

• Organisations à but non lucratif

Les dirigeants sont élus par les membres de l'association réunis en assemblée générale.

Document 3 Un entrepreneur individuel



M. Panzani a créé son restaurant-pizzeria, il y a quelques années, en entreprise individuelle et il la dirige de main de maître.

Document 4 Une SARL



Les quatre associés de la Sarl Alsace-Électronique se sont réunis en assemblée générale pour examiner les comptes de l'exercice écoulé, présentés par le gérant, lui-même associé.

Document 5 Deux exemples de société anonyme (SA)



Siège social de la société anonyme Groupe Danone, au capital social de 130 398 624 €, divisé en 646 990 850 actions¹, 17-19, boulevard Haussmann, 75009 Paris.

1. Au 1^{er} janvier 2010. Ces actions sont cotées à la Bourse de Paris, où elles peuvent être achetées et vendues.



Lors de l'assemblée générale annuelle de la société anonyme Total, les 2 800 actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice écoulé et décidé de la répartition des bénéfices (mis en réserves ou distribués sous forme de dividendes aux actionnaires).

- **Dividendes** : Part des bénéfices distribuée aux actionnaires.
- **Réserves** : Part des bénéfices conservée par l'entreprise pour financer ses activités (autofinancement).

Activité 2

1. Qui sont les propriétaires de l'entreprise dans les documents 3 et 4 ?
2. Quel est le rôle essentiel des propriétaires lors de la création de l'entreprise dans ces deux cas ?
3. Qui sont les propriétaires des deux entreprises présentées dans le document 5 ? Quel a été leur rôle essentiel dans la création et le développement de ces entreprises ?
4. D'après ce document, quel est l'objectif premier des propriétaires de ces entreprises ?

La Croix-Rouge française, c'est à la fois une association de 50 000 bénévoles engagés depuis plus de cent quarante ans sur de nombreux fronts de la lutte contre les précarités et une entreprise à but non lucratif de services dans les champs sanitaire, social, médico-social et de la formation avec 16 000 salariés dans plus de 600 établissements.

Les bénévoles et volontaires de l'association interviennent quotidiennement pour accomplir des missions humanitaires de lutte contre toutes les formes de précarité, en France comme à l'étranger. Le financement de ces actions dépend en grande partie de fonds privés : dons des particuliers, partenariats avec les entreprises, vente des produits et services Croix-Rouge française.

www.croix-rouge.fr

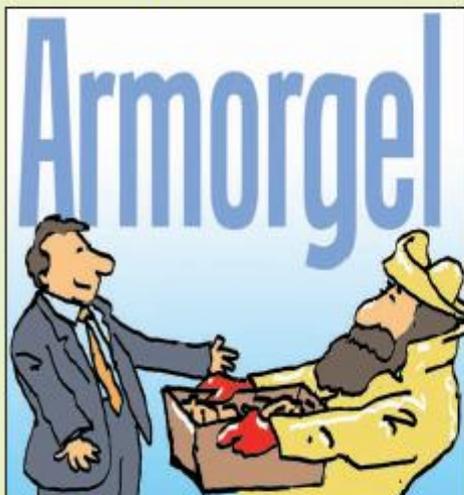


Activité 3

1. Quels sont les acteurs et les partenaires de la Croix-Rouge cités dans le document ci-dessus ?
2. Décrivez brièvement le rôle de trois de ces acteurs et partenaires de la Croix-Rouge.

LES PARTENAIRES DES ORGANISATIONS

Document 4 La société Armorgel



La société Armorgel fabrique des plats cuisinés surgelés (coquilles de poissons, coquilles Saint-Jacques, poissons et légumes cuisinés...) qui sont vendus dans les hypermarchés, supermarchés, grandes surfaces spécialisées... Armorgel achète poissons, coquilles Saint-Jacques et légumes à des coopératives de pêcheurs et d'agriculteurs.

Pour financer cette usine, qui devrait permettre d'embaucher 45 salariés, Armorgel a obtenu des subventions du conseil régional de Bretagne et de l'Union européenne. La direction d'Armorgel s'est également engagée à mettre toutes ses usines en conformité avec les nouvelles normes sanitaires fixées par la loi.



Depuis sa création, Armorgel a pour principale banque le Crédit mutuel de Bretagne. Celui-ci vient, en particulier, de lui accorder un prêt pour contribuer à financer une nouvelle usine.



Les organisations entrent également en relation avec différents partenaires dans leur environnement.

Activité 4 Quels sont les principaux partenaires de la société Armorgel apparaissant dans le document ?

L'essentiel en schéma

**LES ACTEURS DANS LES ORGANISATIONS
ET LES PARTENAIRES DES ORGANISATIONS**

